

CONSEIL ET ASSISTANCE

CONTENTIEUX

Un accompagnement en phase
pré-contentieuse et contentieuse





Besoins de conseils dans la stratégie pré-contentieuse ou contentieuse, d'accompagnement dans les différentes étapes, rédaction de mémoires devant la juridiction administrative, le centre de gestion met à votre disposition ses experts.

Un litige vous oppose à l'un de vos agents, une action contentieuse est engagée, vous voulez obtenir conseils et assistance dans la définition d'une stratégie ?

Vous voulez assurer la défense de votre collectivité ou établissement devant le tribunal administratif et avez besoin d'un spécialiste de la procédure contentieuse ?

Le centre de gestion peut vous aider dans toutes les étapes, dès la naissance du litige, en vous conseillant sur la meilleure stratégie, et même durant la procédure devant le tribunal, en rédigeant, pour vous, les mémoires en défense.

BÉNÉFICIAIRES

collectivité non affiliée ✓

collectivité affiliée ✓



CONTACT

guichet.employeur@cdg25.org
03 81 99 36 30



TARIFICATION

Facturation à l'acte



+ NOS ATOUTS / NOTRE EXPERTISE

- Un accompagnement dans toutes les étapes
- Une stratégie adaptée à la situation et à vos orientations
- Un expert du contentieux
- Un coût bien inférieur au recours à un avocat
- L'assurance de disposer d'un interlocuteur à votre écoute et expert du droit de la fonction publique